



Communiqué à la population

Coronavirus Activités du Centre Communal d'Action Sociale de Redon

Redon, le 21 mars 2020

Dans le cadre de la pandémie relative au COVID-19, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Redon œuvre pour répondre le plus efficacement possible aux situations impactant la population redonnaise la plus vulnérable : personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes isolées ou en grande précarité.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

L'équipe des aides à domicile du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) continue de s'occuper des 200 usagers de la Ville : personnes âgées, comme personnes en situation de handicap avec une attention toute particulière aux personnes les plus dépendantes. Courses, ménage, récupération de médicaments, tout est fait pour que les usagers du service soient pris en charge dans les meilleures conditions.

Le recueil de nouvelles des personnes vulnérables ou isolées et la surveillance des personnes désorientées

Comme lors d'un plan « canicule », le CCAS prend quotidiennement des nouvelles des 23 personnes qui se sont déclarées comme vulnérables ou isolées. Les consignes sur les gestes « barrière » contre la pandémie sont rappelées. Il est possible de vous recenser ou recenser des personnes de votre entourage : un formulaire est disponible sur le site internet de la Ville (www.redon.bzh).

Une vigilance est également portée aux personnes que l'on sait être sujettes à désorientation afin que leurs habitudes de courses soient reproduites (avec le soutien et la surveillance bienveillante des commerçants).

La Police Municipale distribue des flyers « Recommandations Covid-19 » aux personnes rencontrées sur l'espace public.

Les secours d'urgence

L'accueil physique du public est actuellement fermé.

Il est toujours possible de nous contacter pour une orientation sociale au 02 99 71 22 97 ou par mail : ccas@mairie-redon.fr.

Toute situation « d'urgence » sera examinée et, si besoin, des rendez-vous physiques pourront être organisés par des travailleurs sociaux compétents.

Les autres dispositifs d'accompagnement social ou socio-professionnel du CCAS demeurent :

Pour toute question concernant les bénéficiaires du RSA, le logement social, Transport + ou tout autre dispositif, merci de nous contacter au 02 99 71 22 97 ou par mail : ccas@mairie-redon.fr.

Le CCAS maintient le lien, par téléphone ou email, avec les personnes qu'il accompagne dans leurs démarches soit de bénéficiaires du RSA, soit d'insertion socio-professionnelle soit encore de demandeurs de logement social.

contact@mairie-redon.fr

Tél : 02 99 71 05 27